

RAPPORT FINANCIER

OCCE DE L'ARIEGE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2019**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet audit france, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître

Le bénévolat des mandataires s'élève à 583 heures

soit environ 1 personne(s) en équivalent temps plein.

Le Conseil d'administration est composé de 20 personnes.

Les administrateurs se sont réunis à 7 reprises au cours de l'exercice.

1.1 Siège de l'association

Les produits du Siège se sont élevés à 97 404,34 € pour l'exercice clos contre

97 243,90 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 2,10 € par coopérateur contre

2,05 € par coopérateur pour l'exercice précédent. Nous vous rappelons que la cotisation votée pour l'exercice à venir s'élève

2,14 €

Le résultat du Siège s'est élevé à 4 640,18 € Ce résultat s'analyse comme suit :

⇒ Les produits financiers provenant de la mutualisation à la banque populaire sur l'ensemble de l'Association ont rapportés environ 4 700 € cette année et ont été conservés par le siège. Ce produit est nécessaire au fonctionnement de notre siège au regard de l'augmentation systématique de la part fédérale sur les cotisations.

⇒ Le résultat dégagé cette année s'explique en partie par une diminution exceptionnelle des interventions extérieures dans le cadre des projets artistiques.

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

162 coopératives et foyers sur le 162 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agrégés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agrégés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agrégés 1 226 904,37 €

dont subventions encaissées 391 310,43 €

- Trésorerie à la clôture 610 096,35 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 100,00%, le produit moyen par coopérateur est estimé à

94,41 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 12 996 contre

12 986 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 162 contre

166 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

0 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas intégrés dans les comptes annuels agrégés soumis à votre approbation.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice à venir fait apparaître un total de charges de 105 410 et un résultat équilibré.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit 4 640,18 € au fonds associatif.

- le résultat des coopératives sommées, soit 36 676,07 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'administration

Le Président



Le Trésorier

